



45^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le Cambodge

Genève, le 1^{er} octobre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport sur la situation des droits de l'homme au Cambodge. La Suisse salue la décision du Cambodge de soutenir formellement 173 des recommandations reçues lors de son Examen périodique universel en 2019.

Néanmoins, la Suisse est préoccupée par la récente vague d'arrestations arbitraires et d'intimidations à l'égard des journalistes, activistes politiques et défenseuses et défenseurs des droits de l'homme au Cambodge. Elle rappelle que leur travail est indispensable au fonctionnement démocratique de toute société et ne doit jamais être entravé - pas non plus dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19. La Suisse appelle le gouvernement du Cambodge à respecter tous les droits de l'homme, en particulier les droits aux libertés de mouvement, d'expression, d'association et de réunion pacifique.

La Suisse rappelle que les journalistes doivent pouvoir exercer leur profession librement, sans crainte d'être poursuivis.

Enfin, la Suisse appelle aussi le gouvernement du Cambodge à garantir et respecter le travail et l'engagement des activistes politiques et des membres de la société civile. Elle l'appelle également à cesser toute intimidation à l'égard des personnes et organisations exerçant leurs droits de l'homme.

Madame la Rapporteuse spéciale,

L'espace civique et démocratique continue de diminuer au Cambodge. Quelles sont les mesures les plus urgentes à mettre en œuvre afin de garantir sa protection ?

Je vous remercie.